



Un questionnaire « sur l'antisémitisme » provoque un tollé dans les universités

Description

Une enquête commandée par le ministre de l'enseignement supérieur sur l'antisémitisme provoque la colère des universités, qui dénoncent un « recensement » politique.

Par l'Agence Média Palestine, le 25 novembre 2025



Politiquement on classe habituellement les citoyens sur une échelle de 0 à 10, personnellement, où vous classeriez-vous sur cette échelle ?

Cliquez sur une note.

Très à gauche



Vous ne savez pas

« Nous vous remercions par avance pour votre concours à cette démarche d'information générale, qui vise à mieux comprendre et prévenir les manifestations d'antisémitisme dans notre communauté académique », indiquait mercredi un courrier électronique adressé aux présidences d'établissements de l'enseignement supérieur, rédigé par direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) du ministère de l'enseignement supérieur et demandant aux intéressés de faire remplir un questionnaire à leurs employés.

De questions intrusives et étrangement formulées en amalgames et ambiguïtés, le formulaire de 44 pages est largement critiqué par le personnel universitaire et les syndicats, qui appellent à refuser de le faire remplir.

Dans une [pétition](#) à l'attention de Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, le Ligue des Droits de l'Homme (LDH) reproche au formulaire de ne pas garantir l'anonymat des réponses, voire de permettre l'identification des personnes répondant au sondage.

« Ce qui est gênant, voire illégal, c'est le fait qu'un supérieur hiérarchique demande à ses subordonnés de remplir un questionnaire qui permet de savoir quelles sont ses opinions politiques et religieuses. Ce n'est pas un sondage, c'est un recensement ! », déclare Emmanuel de Lescure, secrétaire général du syndicat Snesup-FSU.

La pétition de la LDH affirme en outre que le questionnaire « utilise des concepts comme l'antisémitisme, l'islamophobie, le sionisme sans jamais les définir, ni demander comment les personnes les comprennent. Il opère des amalgames problématiques entre actes ou propos antisémites, questions sur la perception des personnes d'origine juive, opinions sur le conflit israélo-palestinien, positionnements politiques et soutien à la cause palestinienne. De telles confusions compromettent toute interprétation scientifique d'une enquête. »

Des captures d'écrans ont été relayées par plusieurs médias, indiquant des questions ambiguës et sans permettre aux répondant-es la moindre nuance, ni de ne pas répondre à une question. Ainsi, la question « Quand vous pensez à la situation d'Israël, de laquelle des deux opinions suivantes êtes-vous le plus proche ? » L'institut ne propose que deux réponses : « Israël est un pays puissant qui mène une politique agressive vis-à-vis de ses voisins » ou « Israël est un petit pays qui se défend contre des pays voisins dont certains souhaitent le détruire ».

« Tout semble concourir à ce que ce recensement donne lieu à des interprétations inappropriées pour éclairer l'action publique », conclut la LDH dans sa pétition. « Le traitement médiatique d'autres enquêtes menées sur des sujets controversés, avec des méthodologies inadéquates, invite également à la prudence. »

De nombreux-ses président-es d'université ont dès lors et déjà annoncé leur refus de faire circuler ce questionnaire.

Quelques articles pour aller plus loin :

[Politique à Lyon 2 : un enseignant calomnié pour son appel au boycott](#)

[Loi contre l'antisémitisme à l'université : un tournant dans la répression du mouvement étudiant solidaire avec la Palestine](#)

[5. « Les universités, voilà l'ennemi. »](#)

date créée
2025/11/25